

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Mollusques Inc.	Numéro de permis 2019545	Date d'inspection Le 15 janvier 2024	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Mollusques 3		Numéro de téléphone (506) 955-1981	
Adresse 2114 route 515 Sainte-Marie-de-Kent NB E4S 2E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.  
Le ratio fut respecté lors de la visite.

Les éléments suivants ont été vérifiés :

- Affiché à un endroit bien en vue dans l'établissement
- Les activités quotidiennes comprennent
- Matériel et équipement de l'aire de jeu intérieure
- Orientation des enfants

Lors de l'inspection de surveillance, la mentor en assurance de la qualité a observé un groupe d'enfant manger la collation , un autre groupe jouer libre a l'intérieure. La mentor en assurance de la qualité a aussi été en mesure de voir la transition des jeux libre à l'intérieur et s'habiller pour aller jouer dehors. Des interactions positives entre les éducateurs et les enfants ont aussi été observées.

original signé par  
Stephanie Hickey

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 janvier 2024

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Denise Cormier

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 janvier 2024

\_\_\_\_\_  
Date